



## Voile, Yacht Club de Genève 2017

Les cours de l'Ecole de voile sont organisés par le Yacht Club de Genève « YCG », quai de Cologny 61, lieu-dit « La Tour Carrée »,

**du 26 juin au 1<sup>er</sup> septembre, chaque semaine du lundi au vendredi,  
(sauf camp itinérant du 24 au 28 juillet)**

**selon le programme détaillé figurant sur [www.ycg.ch](http://www.ycg.ch).**

### **Equipement**

**Gilet de sauvetage obligatoire (fourni au YCG).** Pantalon, t-shirt, pull, chaussures de toile à semelles blanches, maillot et serviette de bain, lunettes de soleil avec attache, casquette, crème solaire (indice élevé). Tenue étanche en cas de mauvais temps.

### **Conditions de participation**

Jeunes âgés de 6 à 18 ans domiciliés sur la commune de Cologny ou scolarisés à Cologny. Débutants ou initiés.

Catégories : Mini mousses 6-7 ans « MINI », Juniors 8-18 ans « O, TR, T14, T16 »

### **Coût**

La commune subventionne les stages d'été à hauteur de 50% pour les jeunes colognotes.

Pour les familles nombreuses, la commune rembourse 75% du tarif si au moins deux enfants d'une même famille participent à une ou plusieurs activités.

**Remboursement de la participation communale sur présentation du justificatif de paiement à l'accueil de la Mairie.**

**Informations complémentaires et inscriptions sur le site internet du Yacht Club de Genève : [www.ycg.ch](http://www.ycg.ch) – 022 735 44 38**

**Les camps itinérants ne sont pas pris en charge par la commune.**